

Avis de constitution

SOCIETE « AHMAD MAHMOUD CONSTRUCTION » en abrégé « AMC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA AU FEU DU NOUVEAU GOUDRON, Lot 390, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AHMAD MAHMOUD
CONSTRUCTION » en abrégé « AMC »

Objet :

- Construction,
- Travaux Publics,
- Construction Métallique,
- Terrassement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA

FAYA AU FEU DU NOUVEAU GOUDRON, Lot 390, Ilot 40

Dirigeant(s) M ALMAHMOUD AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05889 du 17/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36157/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

